

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

Avis à manifestation d'intérêt n°PI-002/MFBPP/CGMP-2017

« Recrutement d'une société chargée de la modernisation du système d'information de la Direction Générale des Impôts et des Domaines »

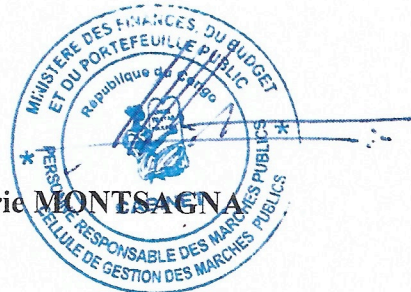
- 1- Le ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds pour entreprendre la modernisation du système d'information de la direction générale des impôts et des domaines et a l'intention d'utiliser ces fonds pour financer les services d'une société spécialisée en informatique.
- 2- Le ministère des finances du budget et du portefeuille public invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour le service décrit ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique pour exécuter ledit service.
- 3- Les sociétés seront sélectionnées conformément au Code des marchés Publics.
- 4- Les sociétés désireuses d'obtenir des informations complémentaires sur l'avis à manifestation d'intérêt peuvent s'adresser à la cellule de gestion des marchés publics du ministère, à l'adresse ci-dessous.
- 5- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 26 juillet 2017, à 13 heures précises :

Cellule de gestion des marchés publics du ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement avenue du cardinal Emile BIAYENDA et boulevard Denis SASSOU-N'GUESSO, au 1ere étage de la direction de la solde, Porte 1.
Adresse mail : cgmp@finances.gouv.cg

Brazzaville, le 11 JUIL 2017

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean Marie MONTAGNA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

Avis à manifestation d'intérêt n°PI-002/MFBPP/CGMP-2017

« Recrutement d'une société chargée de la modernisation du système d'information de la
Direction Générale des Impôts et des Domaines »

- 1- Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel des marchés.
- 2- Le ministère des finances, du budget et du portefeuille public lance un avis à manifestation d'intérêt à l'intention des sociétés spécialisés en informatique, qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sous indiquées.

I-OBJET DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des sociétés spécialisées en informatique, devant participer à l'appel d'offres pour la modernisation du système d'information de la direction générale des impôts et des domaines, qui sera lancé par le ministère des finances, pour le compte de l'exercice 2017.

II-RESULTATS ESCOMPTES

Le principal résultat attendu est la fourniture des licences, l'installation et la mise en œuvre des progiciels, adaptés au besoin du bénéficiaire.

III- CRITERES DE QUALIFICATION

- 1- être une société spécialisée dans l'informatique :
- 2- justifier de capacité en programmation et en données informatiques :
- 3- avoir des capacités administratives et financières, notamment :
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous :
 - disposer d'une expérience avérée dans le domaine objet des présentes prestations :
 - disposer ou s'engager à recruter le personnel et à acquérir le matériel compatible avec les prestations à réaliser :
 - présenter une capacité financière devant couvrir les coûts des prestations à réaliser.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes, en français.

- 1- Volume 1 (dossier administratif)

Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées d'au moins trois (3) mois :

- a) une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire :
- b) les copies conformes certifiées par le service émetteur, des patentes en cours de validité :



- c) les originaux des attestations de non-faillite délivrées par le greffe du tribunal de première instance du domicile du candidat ;
- d) les originaux des attestations de non exclusion des marchés publics délivrées par l'autorité de Régulation des Marchés Publics.

2- Volume (dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre pour chacune des parties :

2.1- l'organigramme complet

Il pourra être présenté sous forme d'un schéma accompagné éventuellement d'une note explicative.

2.2- la liste du personnel.

Elle indiquera :

- le responsable ;
- le personnel technique (experts);
- le personnel d'appui (technicien).

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (3) mois : CV daté et signé par le concerné.

La liste indicative des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

EXPERTS	Nombre	Poste	Nombre d'années d'expérience minimum
Ingénieur en informatique expert en progiciel de gestion intégrée (ERP)	01	Chef de mission	10 ans
Consultant sénior Technico-fonctionnel	01	Chef de mission adjoint	5 ans
Ingénieur informaticien Expert en développement informatique	01	Expert	5 ans
Ingénieur développeur	01	Expert	3ans
Consultant sénior 3	01	Expert	3 ans

V-CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

1- Critères éliminatoires

- a- Dossier administratif non conforme :
- b- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :
- c- Note technique inférieure à 70 :

2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci- après :

N°	critères	Points
1	Prestations similaires	20
2	Personnel	60
3	Moyens techniques et matériels	15
4	présentation	05

VI- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français, en quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies devront être transmis sous plis fermés contre récépissé, au plus tard le 26 juillet à 13 heures précises à l'adresse suivante :

Cellule de gestion des marchés publics du ministère des finances, du budget et du Portefeuille public, 1^{er} étage de la direction de la solde porte 1.

Avec la mention :

« Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt n° PI-002/MFBPP/CGMP-2017 sur « la modernisation du système d'information de la Direction Générale des Impôts et des Domaines. »

VII- PUBLICATION DES RESULTATS

L'insertion dans le dossier d'appel d'offres restreint de la liste des candidats pré-qualifiés tient lieu de publication des résultats du présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt.

Brazzaville, le 11 juillet 2017

Jean Marie MONTAGNA

